

LISTE DES DELIBÉRATIONS

Réunion du Conseil Communautaire

06 DÉCEMBRE 2022 à 18H

| Numéro de la délibération | Objet de la délibération | Sens du vote (Approuvée ou rejetée) |
|---------------------------|---|--|
| 20221206-01 | Création d'un budget annexe « Hopital / EHPAD » | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-02 | Acquisition de parcelles dans le cadre du projet de relocalisation de l'EHPAD et de l'hôpital de la ville d'Eu | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-03 | Autorisation à donner à monsieur le président en vue de l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement en 2023 | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-04 | Détermination des attributions de compensation provisoires pour l'année 2023 | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-05 | Acquisition de parcelles sises au Tréport (section Ai numéros 116p, 118p, 119, et 109) | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-06 | Opération de requalification de la Gare du Tréport / Mers : coûts d'objectifs, portage financier et partenariat avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-07 | Approbation du Contrat Local de santé pour l'année 2023 - 2027 | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-08 | Reconduction de l'indemnité d'Etudes et de Projet à destination des étudiants en médecine et odontologie | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-09 | Modification de l'intérêt communautaire à l'appui de la compétence 2.2.B, 3ème alinéa relative à l'action sociale | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-10 | Validation du protocole de dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'amélioration de l'écoulement des eaux dans le Vimeu (SIAEEV) | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-11 | Conventionnement avec le PETR Dieppe Pays Normand dans le cadre du Groupement d'action local Pêche Aquaculture | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-12 | Cession de parcelles sur le Parc Environnemental d'activités Bresle Maritime (parcelle ZE 196p et 188 p à Saint-Quentin-Lamotte) | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-13.1 | Convention d'indemnisation des impacts de l'énergie pour l'année 2022 sur le contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique 02 Falaises | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-13.2 | Avenant n°2 au contrat de concession de service public pour l'exploitation du centre aquatique 02 Falaises relatif à la prise en compte de la hausse du coût de l'énergie | Approuvée à l'unanimité |

| Numéro de la délibération | Objet de la délibération | Sens du vote (Approuvée ou rejetée) |
|---------------------------|--|--|
| 20221206-14 | Approbation du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-15 | Plan pluriannuel d'actions visant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – période 2023-2025 | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-16.1 | Modification du tableau des effectifs et création de trois postes de DGAS | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-16.2 | Création d'un poste de collaborateur.trice de cabinet | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-17 | Mise en place du Complément indemnitaire annuel (part variable du RIFSEEP) | Approuvée à l'unanimité |
| 20221206-18 | Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Dargnies. | Approuvée à l'unanimité |

Le Président
Eddie FACQUE

Délais et voies de recours :

Les délibérations du Conseil communautaire peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elles sont exécutoires. Elles peuvent, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la CCVS, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :

- *Soit à compter de la réception d'une réponse explicite au recours gracieux ;*
- *Soit deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse du Président pendant ce délai*